



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Couverture vaccinale contre la grippe

Question écrite n° 11190

Texte de la question

M. Fabrice Barusseau alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les conséquences d'une couverture vaccinale mal adaptée. Un certain nombre de personnes particulièrement vulnérables souhaitent se prémunir de la grippe saisonnière avec un vaccin à haute dose, mieux adapté à leurs besoins. Or le vaccin Efluelda, produit en France par Sanofi et qui contient quatre fois plus d'hémagglutinine par souche virale que les vaccins antigrippaux classiques, semble ne plus être disponible dans certaines pharmacies. Efluelda n'avait pas pu être utilisé pour la campagne 2024-2025 en raison d'un désaccord sur le prix entre Sanofi et les autorités françaises : le laboratoire demandait un tarif d'environ 30 euros, soit trois fois plus que les vaccins antigrippaux de référence. Ainsi, il lui demande de confirmer si le vaccin Efluelda est actuellement commercialisé pour la campagne de vaccination contre la grippe en France, de préciser les modalités d'accès pour les personnes vulnérables, particulièrement, en zone rurale et dans les pharmacies de proximité, et de préciser si des ruptures d'approvisionnement localisées ont été identifiées. Enfin, il souhaite connaître les mesures envisagées à court terme pour garantir que toutes les personnes vulnérables puissent bénéficier d'un vaccin antigrippal à efficacité maximale.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Barusseau](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11190

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2025](#), page 9448